

Patrice Legoux

De : "Guillaume Roelly" <j_aime.pas.le.spam.groelly@club-internet.fr.invalid>
Groupes de discussion : fr.rec.genealogie
Envoyé : mardi 14 mars 2006 07:36
Objet : Re: impôt sur le blason 1698

Bonjour Jules

La réponse se situe sur la FAQ de HeraldiqueGenWeb
<http://www.francegenweb.org/~heraldique/faq.php> en bas de page

Bien @micalement

Guillaume

Jules a écrit :

- > J'ai vu récemment un document daté de 1698 qui disait en gros que le sieur
- > untel avait bien enregistré ses armoiries, un d'Hozier le certifiait. J'ai
- > cru comprendre que M. untel avait donc payé un impôt supplémentaire.
- >
- > Il me semble me souvenir que Louis XIV, pour financer ses nombreuses
- > guerres, avait imposé des armoiries à une certaine fraction de la population
- > française, pour les taxer ensuite sur lesdites armoiries. Mais je n'arrive
- > pas à trouver quelque chose de précis à ce sujet.
- >
- > Pouvez-vous m'aider ?
- >
- > Jules